



Chrysanthème des moissons • photos gauche et droite : Thomas Bousquet (CBN de Brest)

Chrysanthème des moissons

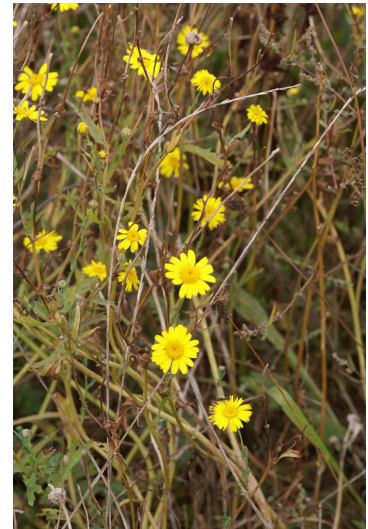
Glebionis segetum (L.) Fourr. = *Chrysanthemum segetum* L.

Autres noms : Marguerite dorée, Chrysanthème des blés

Famille des **Astéracées** (Composées)

DESCRIPTION

Le Chrysanthème des moissons est une plante dont les feuilles sont de couleur glauque (vert bleuté), glabre, aux tiges dressées et ramifiées. Ses feuilles alternes, lancéolées, sont profondément dentées, les supérieures parfois entières. Les grands capitules (3 à 5 cm de diamètre) sont composés de larges ligules jaune d'or, faisant penser aux marguerites.



Pascal Lacroix (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES : avec la **Camomille des teinturiers** (*Cota tinctoria* = *Anthemis tinctoria*), plante non indigène parfois semée en bords de routes et plus ou moins échappée, mais dont le réceptacle floral est muni de paillettes et dont les feuilles sont velues en dessous, plus petites, plus finement et profondément découpées.

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Plante annuelle (thérophyte) à germination hivernale ayant une assez large période de floraison (généralement entre avril et septembre pour notre région), mais majoritairement estivale (juin à août).

ÉCOLOGIE

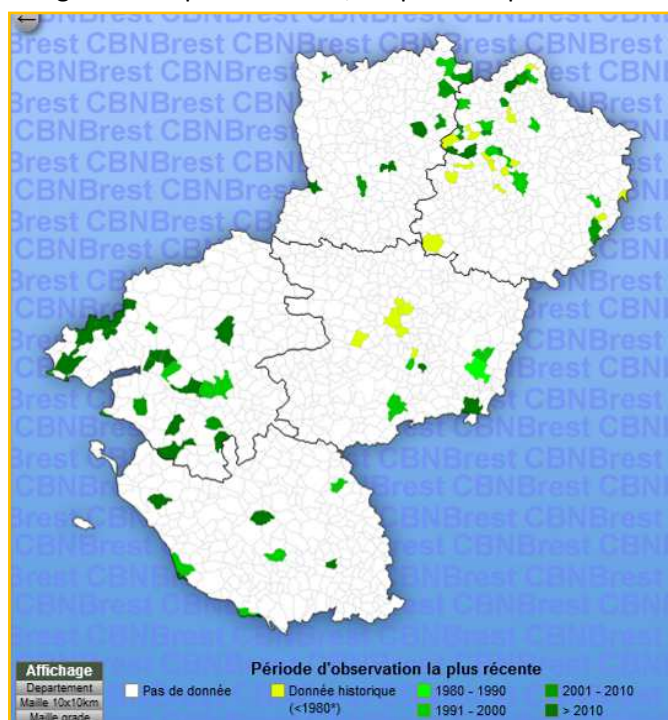
Le Chrysanthème des moissons pousse dans les champs cultivés ou friches sur des sables argileux ou terrains siliceux à pH acide car il est **plutôt calcifuge**. Non strictement messicole, il peut parfois être observé en situation rudérale (dans les décombres).

La pollinisation se fait par les insectes.

REPARTITION / MENACES

Le Chrysanthème des moissons a une répartition large en Europe. En France, l'espèce est présente et assez commune dans une large partie ouest avec des lacunes dans le Massif central et la région Centre. Il est rare en général dans l'est et absent de toute la chaîne des Alpes.

En Pays de la Loire, il est connu dans environ 70 localités, la majorité se trouvant sur la partie armoricaine du territoire. Autrefois beaucoup plus répandu, il est en régression marquée, en particulier en Maine-et-Loire et en Sarthe. Ceci a justifié son évaluation en tant qu'**espèce « quasi-menacée » dans la liste rouge régionale** de 2015 (Dortel *et al.*, 2015). Sa régression est due à la modification des pratiques agricoles : usage de désherbants chimiques dans les cultures, amendements, tri des semences.



Répartition du Chrysanthème des moissons en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotopie éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr